

5 L'APPRÉCIATION DU STAGE PRATIQUE BAFA

L'avis porté sur un stage pratique BAFA par le directeur de l'ACM, participe à la **reconnaissance ou non des aptitudes** du stagiaire BAFA à assurer les cinq fonctions d'animateur. Quel que soit l'avis porté sur le stage pratique, ce dernier doit être motivé par une appréciation.

Selon la méthode d'accompagnement mise en œuvre auprès du stagiaire BAFA, cette appréciation peut être co-construite avec le stagiaire lui-même. La notion d'**auto-évaluation**, qui fait partie intégrante de la formation BAFA, doit pouvoir accompagner cette démarche.

L'appréciation doit servir au futur animateur à poursuivre son cursus de formation afin de faire évoluer sa pratique et ses postures au regard des attendus du diplôme. Elle sert également aux membres du jury à délivrer ou non le diplôme BAFA aux candidats. A ce titre, quelques points de vigilance sont à porter quant à la rédaction de celle-ci.

PRÉCONISATIONS POUR LA RÉDACTION D'UNE APPRÉCIATION (AVIS ARGUMENTÉ)	<ul style="list-style-type: none"> » Rédiger l'appréciation sur des éléments factuels et concrets. » Évaluer l'ensemble des fonctions de l'animateur. » Donner des conseils aux stagiaires pour la suite de leur formation ou pour leurs expériences futures en précisant que l'objectif est d'accompagner le candidat dans son cursus. Préciser également si l'appréciation vise à alerter le jury. Une même phrase peut être interprétée par le jury soit comme un conseil, soit comme une alerte. (ex : « doit prendre de l'assurance »).
ÉCUEILS À ÉVITER LORS DE LA RÉDACTION D'UNE APPRÉCIATION	<ul style="list-style-type: none"> » Éviter les ressentis, les jugements de valeur. » Être vigilant au vocabulaire pouvant avoir une connotation positive comme négative (exemple : « un animateur en devenir »). » Éviter les phrases de type « bon stage » sans éléments factuels.

OBJECTIVER VOTRE APPRÉCIATION sur les éléments factuels observés en lien avec les cinq fonctions d'un animateur :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer au sein de l'équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer des temps de vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

L'avis porté sur le stagiaire (« reconnaît apte à assurer les fonctions d'animateur » ou « ne reconnaît pas apte à assurer les fonctions d'animateur ») doit être cohérent avec l'appréciation argumentée. En cas d'avis « défavorable » du stage pratique BAFA, un rapport circonstancié doit être rédigé par le directeur en s'appuyant sur ces mêmes fonctions. Ce rapport doit être envoyé par l'organisateur à la DDCS de votre département sous format numérisé via la fiche complémentaire (FC) de l'ACM sur l'application de Téléprocédure des Accueils de Mineurs (TAM).

6 LA VALIDATION ADMINISTRATIVE DU STAGE PRATIQUE BAFA

LE RÔLE DU DIRECTEUR

A l'issue du stage pratique, l'organisateur doit saisir sur TAM via la fiche complémentaire (FC) de l'accueil, l'avis et l'appréciation portée au stagiaire BAFA.

En cas de difficulté sur TAM, l'original du certificat de stage pratique doit être rempli, signé par le directeur de l'ACM et cacheté par l'organisateur pour envoi à la DDCS du lieu du stage. Une copie du certificat de stage pratique doit être conservée par l'organisateur.

LE RÔLE DU STAGIAIRE

Dans ce dernier cas de figure, l'appréciation doit alors être saisie par le stagiaire lui-même sur son compte sur l'application BAFA BAFD.

Les documents édités par la DDCS de la Manche sont consultables sur le site internet de la Préfecture de la Manche :

www.manche.gouv.fr.

*Pour rappel, **cahier de l'ACM n°1 :***

Les locaux sans hébergement.

Cahier de l'ACM n°2 :

Le suivi sanitaire en accueil collectif de mineurs

Cahier de l'ACM n°3 :

Accueillir et former un animateur stagiaire BAFA

Cahier de l'ACM n°4 :

Les locaux avec hébergement

Affiche des rappels réglementaires et recommandations

LES CAHIERS DE L'ACM

Évaluer un stagiaire BAFA

Ce cahier a pour objectif de compléter le cahier de l'ACM « Accueillir et former un animateur stagiaire BAFA »



PRÉFET DE LA MANCHE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

1 LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION D'UN STAGIAIRE AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Pour le stagiaire	Pour le directeur / l'organisateur de l'ACM	Pour les membres du jury BAFA
L'évaluation du stagiaire doit être considérée comme un outil permettant : <ul style="list-style-type: none"> • de l'accompagner vers le développement des aptitudes demandées en formation BAFA ; • de le préparer à l'exercice de ses fonctions d'animateur. 	L'évaluation du stagiaire est l'opportunité pour le directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de réinterroger l'organisation et le projet de l'ACM.	L'évaluation du stagiaire doit aboutir à un avis et à une appréciation formalisée du directeur de l'ACM. Cet avis argumenté permet aux membres du jury de proposer au directeur départemental de la cohésion sociale, la décision qui doit être prise pour chacun des candidats : breveté, ajourné ou refusé.
L'évaluation doit être formative et doit lui permettre une montée en compétence. Elle doit lui permettre d'apprendre et de faire évoluer sa pratique.	Les conditions du stage BAFA doivent favoriser l'expérimentation et la réussite du stagiaire.	L'avis argumenté du directeur de l'ACM participe à l'évaluation certificative des stagiaires.

2 QUI PEUT ÉVALUER UN STAGIAIRE BAFA ?

Lorsqu'un ACM doit réglementairement disposer d'un ou plusieurs directeur(s) adjoint(s) (exemple : séjour de vacances avec plus de 100 mineurs), cette mission d'évaluation peut être déléguée à un directeur adjoint. Le directeur de l'ACM reste néanmoins garant de l'avis donné.

Une organisation doit être pensée et anticipée par le directeur de l'ACM pour que cette mission d'évaluation des stagiaires puisse répondre aux enjeux cités ci-dessus. Tous les acteurs devant participer à cette évaluation (directeur, directeur adjoint, voire animateur référent et stagiaire) doivent connaître les enjeux, le rôle de chacun et la méthode d'évaluation utilisée. Des temps d'échanges réciproques entre ces différents acteurs sont alors nécessaires à organiser.

Le temps d'évaluation des stagiaires BAFA est un temps important que le directeur doit prendre en considération dans l'organisation et la conduite de son séjour. Multiplier le nombre de stagiaires sur un même ACM doit engendrer de fait une implication plus importante du directeur sur cette mission. Cette organisation impacte également l'équipe d'animation dans son ensemble.

Ce document a été élaboré par l'ensemble des représentants membres du jury BAFA de la Manche.

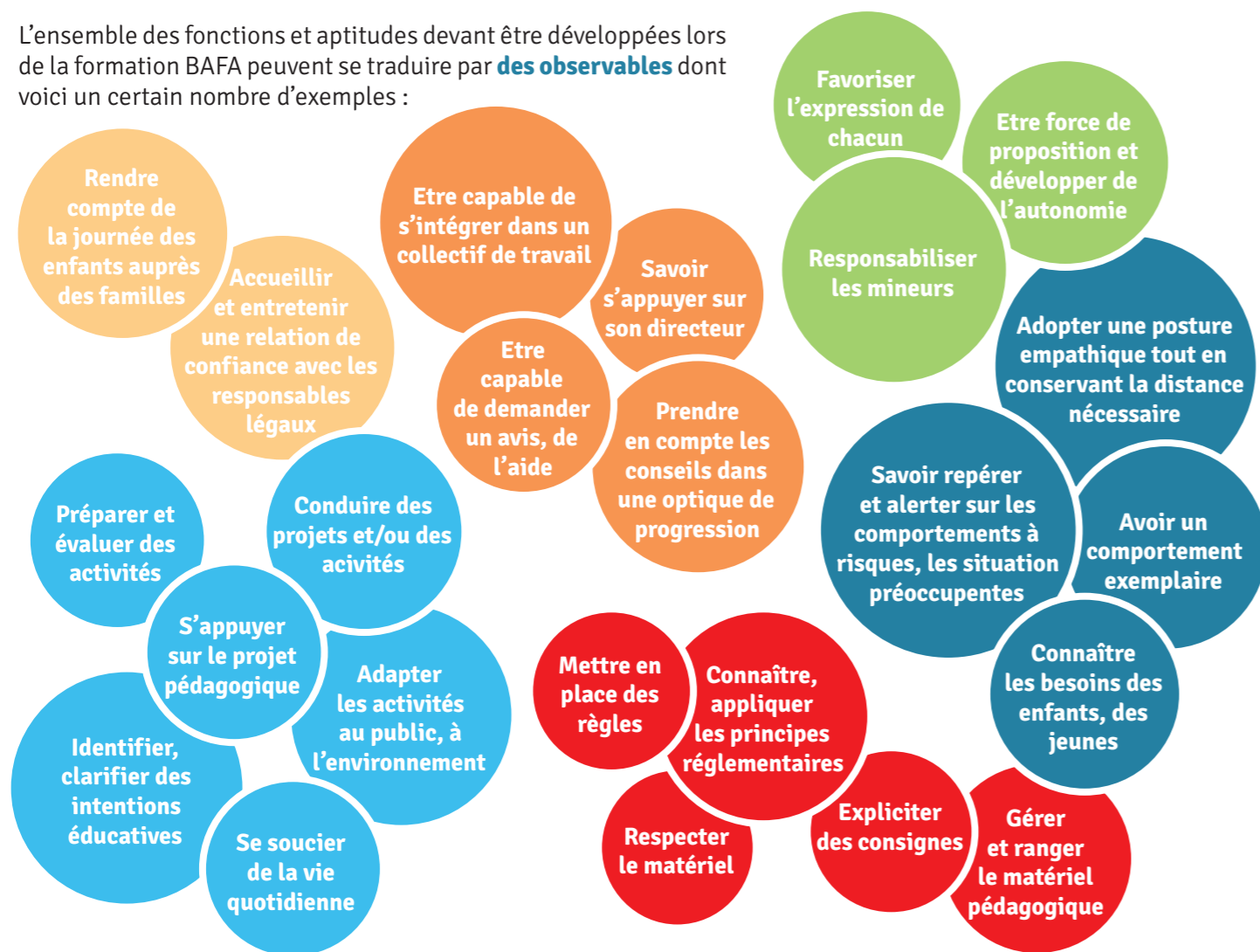
IMPORTANT

Réglementairement, c'est **le directeur** de l'ACM qui émet un avis argumenté pour les animateurs stagiaires. Un stagiaire au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) doit également pouvoir jouer ce rôle, notamment lors de son 2e stage pratique où il doit obligatoirement être en situation de directeur et non d'adjoint.

Les attendus vis-à-vis d'un animateur stagiaire et un animateur qualifié sont différentes. **Le stagiaire BAFA est en situation de formation et doit donc être accompagné à cet effet.**

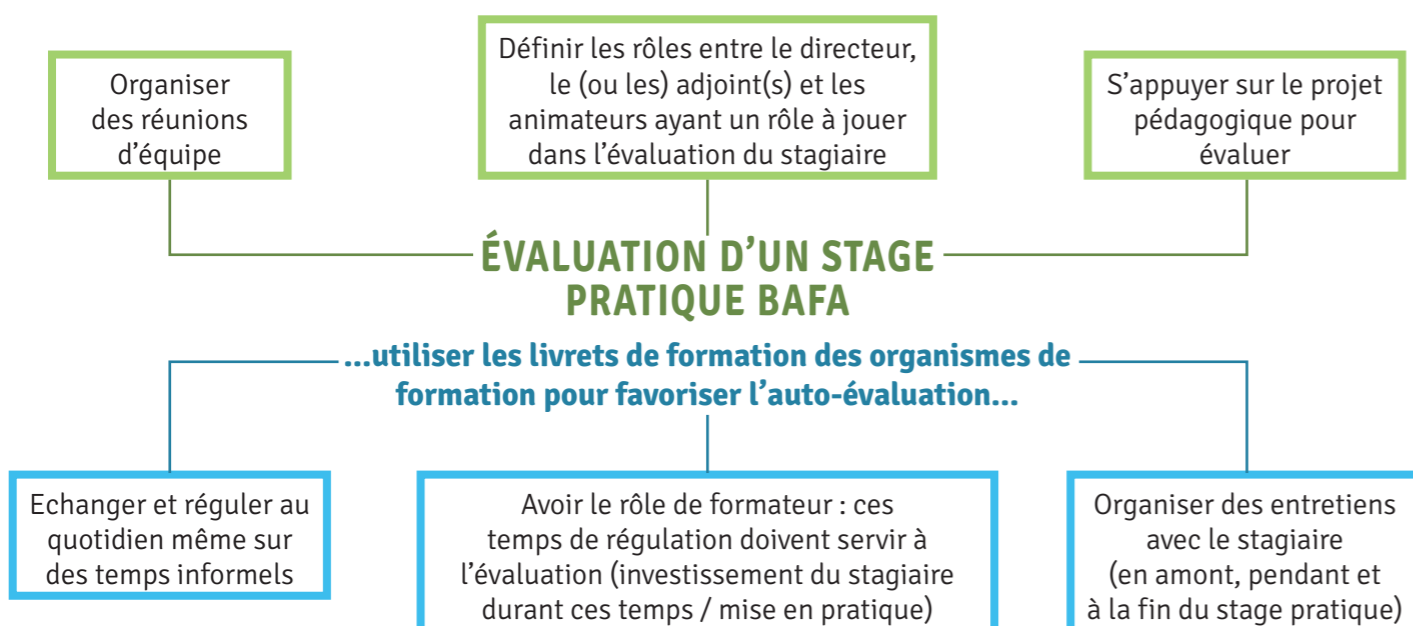
3 QUE DOIT-ON ÉVALUER LORS D'UN STAGE PRATIQUE BAFA ?

L'ensemble des fonctions et aptitudes devant être développées lors de la formation BAFA peuvent se traduire par **des observables** dont voici un certain nombre d'exemples :



4 OUTILS ET MÉTHODES POUR UNE ÉVALUATION FORMATIVE BAFA

Un stagiaire en **situation de stage pratique BAFA est un animateur en formation**. L'organisateur et le directeur de l'ACM accueillant ce stagiaire doivent mettre en œuvre les conditions nécessaires pour favoriser ce temps de formation. L'évaluation tout au long du stage doit servir au stagiaire pour sa montée en compétences. Plusieurs axes peuvent accompagner cette démarche spécifique :



En tant que directeur d'ACM, je dois être au clair sur mon projet de direction pour pouvoir l'expliquer au stagiaire.



Pour mieux cibler les objectifs du stagiaire, il est possible de contacter l'organisme de formation auprès duquel le stagiaire a effectué son stage de formation générale.

Connaître l'appréciation portée par l'organisme de formation (et le cas échéant l'appréciation portée lors de la première partie du stage pratique) est un préalable pour évaluer un stagiaire.

L'organisation d'entretiens avec le stagiaire est une phase indispensable pour assurer un suivi et son accompagnement lors de son cursus de formation BAFA. Ces entretiens peuvent être menés avec divers objectifs :

OBJECTIFS DU PREMIER ENTRETIEN

- » Échanger sur le stage de formation générale (éléments abordés / retenus / les manques) ;
- » Échanger sur l'outil communiqué par l'organisme de formation : « livret de formation » ;
- » Faire en sorte que le stagiaire puisse expérimenter sur les points où il se sent le plus en difficulté en mettant en place des objectifs progressifs et un accompagnement adapté ;
- » Expliciter les cadres dans lesquels s'inscrit le stagiaire : cadre de l'ACM / cadre du cursus de formation BAFA ;
- » Déterminer le projet du stage pratique au regard du vécu en stage de formation générale, des éventuelles expériences vécues par le stagiaire auprès d'enfants et du projet pédagogique de l'ACM ;
- » Préciser au stagiaire les modalités et les critères d'évaluation de son stage, le rôle du directeur, des adjoints éventuels et des animateurs ;
- » Échanger sur le projet pédagogique (idéalement co-construit en amont avec le stagiaire et l'équipe pédagogique) ;
- » Échanger sur les appétences et compétences particulières du stagiaire ;
- » Faire en sorte que les attentes du stagiaire soient en concordance avec les attentes du directeur ;
- » Demander au stagiaire de préparer les entretiens à l'aide des outils qui lui sont fournis : logique d'auto-évaluation à l'aide du « livret de formation » de l'organisme de formation.

OBJECTIFS DU/DES ENTRETIENS INTERMÉDIAIRES

Selon la durée du stage pratique et de la manière dont il se déroule, un ou plusieurs entretiens intermédiaires peuvent être organisés entre le stagiaire BAFA et le directeur, soit de manière instituée et/ou à la demande des deux protagonistes. Ces entretiens peuvent être l'occasion :

- » de réajuster les objectifs initiaux, d'en supprimer ou d'en donner de nouveaux ;
- » de faire un point avec le stagiaire sur son auto-évaluation.

OBJECTIFS DU DERNIER ENTRETIEN

- » Échanger sur les différentes étapes d'évaluation et d'auto-évaluation ;
- » Échanger sur les perspectives du stagiaire ;
- » Donner un avis et rédiger une appréciation argumentée à destination du stagiaire BAFA sur le certificat de stage pratique prévu à cet effet via la Fiche Complémentaire (FC) déclarée sur l'application de Téléprocédure des Accueils de Mineurs (TAM) (Cf Cahier de l'ACM : « Accueillir et former un animateur stagiaire BAFA »).

Il est nécessaire que pour ce dernier entretien, le directeur soit présent. Il peut se faire accompagner par un membre de l'équipe pédagogique, acteur de l'évaluation du stagiaire BAFA, si cela a été préalablement convenu avec ce dernier.

Intégrer un animateur expérimenté dans cette démarche d'évaluation est une action formatrice pour ce dernier.